

## **L'affaire Laroque-Salanié**

### **Revue de presse juillet-août 2000**

**Le Canard enchaîné - 5 juillet 2000**  
**L'Insee met le feu**

Les pauvres sont des cossards. Ce cliché un peu daté est en train de refaire surface grâce à Guy Salanié et Bernard Laroque, deux chercheurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Dans un article à paraître en juillet dans la revue maison «Economie et Statistique», ces deux grands spécialistes estiment que près de la moitié des chômeurs n'ont pas intérêt à rechercher du travail.

Des idées aussi décapantes ont provoqué un certain émoi à l'Insee, dont les syndicats CGT et CFDT viennent de protester publiquement. Quant à la prudente direction de l'Institut, elle est aujourd'hui dans le pétrin. Pas sûr, en effet, que de telles études suscitent l'enthousiasme du gouvernement, qui voudrait bien remettre les chômeurs au travail, mais sans les traiter forcément de feignants. Courageuse, mais pas suicidaire, la direction a demandé aux deux chercheurs d'abandonner en tout cas leurs thèses sur la suppression du Smic (selon eux, cette grande mesure permettrait de créer 500 000 emplois). Ces travaux iconoclastes ont au moins une utilité : faire parler des chercheurs de l'Insee...

**Agence Reuters - 2 août 2000**  
**Une étude sur le chômage sème le trouble à l'Insee**  
*Malgré une décrue notable, le chômage demeure un sujet explosif en France.*

Une étude de deux chercheurs de l'Insee qui montre que 57% des sans-emplois en France, soit 1,82 million d'individus, ne souhaitent pas retravailler a ainsi provoqué des turbulences et un tollé syndical au sein de l'institut de prévision. Les syndicats reprochent aux auteurs, Guy Laroque et Bernard Salanié, d'utiliser un modèle qui laisse supposer «que la protection sociale est un encouragement à la fainéantise».

S'il ne nie pas avoir abordé un sujet sensible, Bernard Salanié, un des auteurs de l'étude, estime que son travail, qui s'appuie sur des données fournies par l'enquête emploi de mars 1997, a été mal compris. «Nous avons fait un travail qui nous a pris plus de deux ans et qui est scientifiquement sérieux. Cette enquête a été interprétée comme faisant seulement référence aux chômeurs. La catégorie sans-emploi comprend également les personnes qui volontairement ne travaillent pas», explique-t-il dans un entretien à Reuters. Il cite ainsi l'exemple d'une femme qui reste chez elle pour garder ses enfants, qui n'est pas chômeuse mais qui sera classée dans la catégorie sans-emploi;

#### **«En aucun cas des fainéants»**

Bernard Salanié évalue à un peu moins de 50% le nombre des chômeurs qui refusent de retourner dans le marché du travail mais il souligne qu'en aucun cas il s'agit de «fainéants». «Ces gens-là ne sont pas des fainéants. Ce sont simplement des individus qui sont parfois placés dans des situations telles que reprendre un emploi ne leur rapporterait que des sommes dérisoires. Des personnes qui sont piégées par le jeu complexe des prélèvements fiscaux et des transferts sociaux, qui peuvent décider que ça ne vaut pas la peine d'aller prendre un emploi pour quelques centaines de francs de plus, mais en aucun cas cela ne signifie qu'elles sont fainéantes».

Bruno Jeambard, chercheur à l'institut de sondages Ifop, n'est pas étonné par les remous provoqués par cette étude. «Toutes les études montrent que malgré la baisse des demandeurs d'emploi, le chômage reste, avec les inégalités et l'exclusion, la principale préoccupation des Français», déclare-t-il à Reuters en rappelant la polémique récente entre gouvernement, patronat et syndicats sur l'assurance-chômage. Il souligne que les sondages montrent aussi que les Français attribuent le chômage à des raisons externes, comme la conjoncture ou la politique de recrutement des entreprises, et que la responsabilité du chômeur lui-même n'est citée que par une minorité des sondés.

Dans une lettre ouverte au directeur général de l'Insee, Paul Champsaur, les syndicats de l'organisme ont demandé, sans succès, de désavouer l'étude des deux chercheurs. «Sur le fond, il n'y a aucune raison de désavouer ce travail scientifique», estime Michel Jacod, directeur de la diffusion de l'institut de prévision.

**La Tribune - 2 août 2000**  
**Une étude sur le chômage met le feu aux poudres à l'Insee**  
*Un article paru en juin dans la revue de l'Insee laisse à penser que près de la moitié des chômeurs ne souhaite pas retravailler. Les syndicats ont demandé à la direction de l'Institut de désavouer cette publication.*

En plein calme estival, dans une institution où le sang-froid et la pondération sont de mise, la polémique a explosé. L'objet

de la controverse qui agite l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) est un article publié en juin dans sa revue *Economie et Statistique*. Il s'intitule «Une décomposition du non-emploi en France». Derrière ce titre peu évocateur, il laisse notamment croire que près de 70 % des chômeurs ne recherchent pas réellement un poste ou sont inemployables, même au Smic (La Tribune du 29 juin). Ses auteurs, membres de l'Institut, sont Guy Laroque, directeur des études et des synthèses économiques et Bernard Salanié, chef de la division Croissance et politiques macroéconomiques.

Cet article a profondément heurté les syndicats de l'organisme. Le 20 juillet dernier, la CFDT, la CGT, FO et l'UGA (cadres) ont transmis une lettre ouverte au directeur général de l'Insee, Paul Champsaur, lui demandant de «faire savoir que la publication de cet article a été une erreur». Ils n'ont pas obtenu gain de cause. Pour les représentants du personnel, «avec la publication de telles affirmations et prises de position, la direction de l'Institut porte un coup important à l'indépendance et à la crédibilité scientifique de l'Insee».

La réalité serait «différente». L'article d'*Economie et Statistique* est très discuté. Les syndicats reprochent aux deux auteurs de suivre une démarche méthodologique qui «laisse supposer que la protection sociale est un encouragement à la fainéantise», et que de nombreux demandeurs d'emploi ne sont pas capables de gagner le Smic, en particulier «les femmes en couple qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat». Guy Laroque et Bernard Salanié précisaient d'ailleurs que le salaire minimum «ne peut avoir, dans ce modèle, que des effets négatifs sur l'emploi», son augmentation détruisant à terme 290.000 postes, selon eux. Le modèle dont il est question est une construction statisticienne censée représenter le marché du travail. Interrogé par La Tribune lors de la publication de la revue, Bernard Salanié avait reconnu que «dans la réalité, dans l'économie, les choses sont différentes». La réalité apparaît plus heureuse que les travaux des chercheurs : malgré les relèvements du Smic et de certains minima sociaux, l'économie française a créé un million d'emplois depuis 1997, et plus de 800.000 demandeurs d'emploi (catégorie 1) sont sortis du chômage.

Des précédents. Même si les cas semblent rares, ce n'est pas la première fois que la direction de l'Insee est critiquée de la sorte, en interne. Le précédent remonte à 1990. Il avait débouché sur un engagement de la hiérarchie : «s'efforcer de présenter plusieurs solutions où scénarios permettant notamment d'apprécier la robustesse des travaux». Que s'était-il passé ? Dans la même revue *Economie et Statistique*, un dossier spécial se consacrait à l'avenir des retraites. Il était en partie écrit et dirigé par Denis Kessler, en qualité de directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess). Les syndicats avaient dénoncé les orientations de l'actuel numéro deux du Medef en faveur des fonds de pension. «Il n'y avait qu'un seul son de cloche», déplore Christine Bonnays, secrétaire générale de la CFDT-Insee, qui rappelle que Denis Kessler avait ensuite rejoint la Fédération française des sociétés d'assurances...

### **L'Institut voit sa crédibilité remise en cause**

*L'Institut national de la statistique se veut exemplaire. Ses techniques de mesure des indicateurs économiques font école. Mais, en matière de recherche, l'économie n'est pas une science exacte.*

L'opinion publique est-elle manipulée par les statistiques officielles ? Le débat qui fait actuellement rage à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) pose la question de la neutralité des études émanant de cet organisme, qui est un département du ministère de l'Economie. Les chercheurs qui y travaillent sont fonctionnaires d'Etat. Et, à ce titre, censés faire bénéficier la collectivité de leurs compétences. Au travers de l'Institut, ils publient des études sur des problèmes économiques, assurent le suivi de la conjoncture en France, établissent les chiffres du chômage (au sens du BIT), de l'inflation, du PIB, du recensement de la population, etc. Or, la «crédibilité scientifique de l'Insee et son indépendance» sont aujourd'hui mises en doute par quatre syndicats (CFDT, CGT, FO et UGA, lié à la CGC) représentant les personnels de l'Institut. Ces derniers reprochent à leur direction d'avoir laissé paraître une étude aux conclusions discutables dans la (peu sulfureuse) revue *Economie et Statistique* (lire ci-dessus).

Réputation d'impartialité. S'agissant des indicateurs clés comme le PIB, l'indice des prix, le taux de chômage ou le moral des ménages dont le sens politique est indéniable, l'Institut de la statistique se veut exemplaire. Ses mesures semblent si fiables qu'elles inspirent la mise en place de systèmes statistiques à l'étranger. L'organisme a ainsi contribué à l'élaboration d'un dispositif en Ukraine et reçoit des économistes étrangers dans un centre de formation en France pour présenter ses méthodes. Fort de cette aura, il entretient une réputation de sérieux, et d'impartialité. En 1998, au moment où ses indicateurs lui laissaient prévoir un ralentissement de la croissance (le fameux «trou d'air»), certains de ses responsables ont reçu des coups de fil rageurs du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Economie. L'entourage du gouvernement s'angoissait à la lecture des prévisions et cherchait le moyen d'y remédier. L'Insee n'a pas bronché.

Ces apparences de vertu n'empêchent cependant pas la résurgence, de temps à autre, de certaines critiques. Elles portent sur le calcul de l'indice des prix (serait-il surévalué ?), la mesure des investissements des entreprises en informatique (seraient-ils sous-évalués ?), ou, de manière générale, sur la prudence des prévisions conjoncturelles.

Les limites d'une discipline. S'agissant des sujets de fond, les travaux de l'Insee, à l'instar de tous ceux menés en économie, n'échappent pas aux limites d'une discipline qui est loin d'être une science exacte. L'immense majorité des économistes fonde ses résultats sur la modélisation mathématique. Etant donné que les chiffres et les équations ne peuvent rendre compte de la complexité des comportements humains, les conclusions des chercheurs sont inévitablement sujettes à

caution (des étudiants en économie ont d'ailleurs lancé une pétition contre un enseignement trop «mathématique» de leur discipline). Mais cela n'empêche pas qu'elles inspirent les décisions politiques et marquent les esprits. Pourquoi l'Insee a-t-il diffusé l'étude incriminée par les syndicats au moment où la polémique sur l'assurance chômage était à son comble ? «Cet article était en route depuis un moment, et il tombait à point nommé dans l'actualité», répond Michel Jacode, directeur de la diffusion de l'Institut. Mais, loin de constituer un diagnostic scientifique irréfutable, il a servi d'argument au Medef.

### **Le Monde - 3 août 2000**

#### **Les syndicats de l'Insee protestent contre un article sur le chômage**

**UN ARTICLE** paru en juin dans le n° 331 de la revue de l'Insee, *Economie et société*, a déclenché une protestation des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC de l'Institut. Dans une lettre ouverte adressée, le 20 juillet, à leur directeur général, Paul Champsaur, ils s'émeuvent du «*coup important*» que ce texte porte, selon eux, «à la *crédibilité scientifique de l'Insee et à son indépendance*».

Les deux auteurs, Guy Laroque et Bernard Salanié, signant en leur qualité de chercheurs à l'Insee, tentent d'expliquer le niveau élevé en France du «*non-emploi*» au-delà «*des fluctuations conjoncturelles*» en recourant à force graphiques, équations, modélisations mathématiques et simulations et en plaçant leur démarche sous l'invocation d'une citation de Darwin («*Grande est notre faute si la misère de nos pauvres découle non pas de lois naturelles, mais de nos institutions*»). Pour base de leur démonstration ils s'appuient sur les données fournies par l'enquête emploi de mars 1997 (*Le Monde* du 26 mars 1997).

Pour ces statisticiens, il conviendrait de distinguer le «*non-emploi*» du chômage proprement dit, ce dernier terme désignant seulement la situation des personnes qui, privées de travail, sont effectivement à la recherche d'une embauche. L'autre partie des sans-emploi serait formée par le «*non-emploi volontaire*», dont la proportion atteindrait 57 %, soit 1 850 000 individus appartenant au «*coeur du marché du travail*», personnes âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans. Responsable de ce chiffre : un système qui rendrait, pour les bas salaires, peu intéressant un passage à l'emploi parce qu'il impliquerait l'abandon de prestations sociales telles que le RMI ou l'allocation parentale d'éducation.

#### **L'AUGMENTATION DU SMIC**

M. Salanié ne nie pas avoir abordé un sujet sensible, que les spécialistes appellent la «trappe à pauvreté», expression désignant les effets «*désincitatifs*» des prestations sociales sur l'emploi, à un bas niveau de salaire et de qualification. L'augmentation du Smic est, elle aussi, mise en cause. Plus on augmente le salaire minimum légal, pense M. Salanié, plus ceux dont la productivité n'équivaut pas à ce salaire seront laissés pour compte par des entreprises en quête de rendement maximal. Dans cette logique, MM. Laroque et Salanié évaluent à 290 000 le nombre des emplois que pourrait faire disparaître un éventuel relèvement de 10 % du Smic. Dans une «lettre ouverte», les syndicats de l'Insee rappellent que ces chiffres avaient été utilisés, en leur temps, par le Medef.

En revanche, les allègements des charges sur les bas salaires ont toute la faveur des auteurs de l'article. La suppression de ces allègements «*détruirait 490 000 emplois*», affirment-ils. Ces développements vont à l'encontre des théories qui considèrent, au contraire, l'augmentation du Smic comme un moyen de faire progresser le pouvoir d'achat et de «doper» l'économie, donc le marché du travail, ou qui voient dans les allègements des charges sociales d'abord «*un cadeau aux patrons*».

Les syndicats de l'Insee reprochent pour leur part à MM. Laroque et Salanié d'utiliser «*un modèle qui laisse supposer que la protection sociale est un encouragement à la faïnéantise et qu'une partie importante des sans-emploi ne "valent" pas le Smic*». Jugeant que cet article propose une vision «*unilatérale*» de la société et «*aurait été refusé par plusieurs revues internationales*», ils rappellent qu'un comité technique paritaire s'était engagé, le 13 novembre 1990, à la suite d'un article paru également dans *Economie et statistique* - un «dossier» y était alors dirigé par Denis Kessler, devenu depuis lors le numéro deux du Medef -, à ce qu'«*en matière d'études ou de prévisions l'Insee*» s'efforce «*de présenter plusieurs solutions ou scénarios*». Ils demandent que le comité de direction fasse savoir «*que la publication*» de l'article de MM. Laroque et Salanié «*a été une erreur*».

Michel Jacode, directeur de la diffusion de l'Insee, estime que les réactions des syndicats portent plus sur la manière dont certains journaux ont repris le texte incriminé que sur son contenu. Celui-ci a fait l'objet, précise-t-on encore à l'Insee, d'une relecture par des spécialistes, comme c'est la règle des revues scientifiques.

### **Libération - jeudi 3 août 2000**

#### **La critique est Insee mais le Smic est sacré**

*Les syndicats s'élèvent contre des articles sur le «non-emploi».*

Quand l'Insee sert de référence au Medef dans le débat actuel sur la «refondation sociale», cela crée du remue-ménage au sein de l'Institut. Et cela pose la question de la neutralité des études. Les syndicats de l'Institut national des statistiques et

des études économiques protestent contre la publication de deux rapports aux méthodes scientifiques controversées. En avril et juin, Guy Laroque, directeur des études et des synthèses économiques de l'institut, et Bernard Salanié, chercheur dans le même département, publient coup sur coup dans la revue mensuelle *Economie et Statistiques* deux articles sur le «non-emploi» en France. Deux articles pour une seule conclusion: le Smic et les minima sociaux pèsent sur le «non-emploi» en France. «*Il ressort de l'étude que l'incitation financière à reprendre un emploi payé au Smic est faible pour nombre de chômeurs*», lit-on en tête du rapport d'avril. Dans le contexte tumultueux des négociations de la nouvelle convention Unedic, l'évocation de ces fameuses «*trappes à pauvreté*», qui font le bonheur des économistes les plus libéraux, n'est pas vraiment goûtée par les syndicats.

**Erreurs grossières.** Un communiqué de rectification technique est publié, dénonçant les grossières erreurs de méthode des deux auteurs et l'opportunité d'un tel travail à ce moment-là du débat social. Les syndicats épinglent notamment le postulat de base selon lequel un chômeur n'a aucune raison de prendre un emploi si cela ne lui permet pas d'augmenter ses revenus de manière significative.

En juin, *bis repetita*. Un nouvel article des mêmes auteurs remet une couche: «*57 % du non-emploi en France résulte d'une situation volontaire*». Les vingt pages ajoutent qu'une «*augmentation du salaire minimum détruirait environ 290 000 emplois à long terme*». «*Là, ça faisait beaucoup*», dit un agent de l'Insee, même dans la torpeur estivale. La revue a beau mentionner que les jugements exprimés n'engagent que les auteurs, la CGT, la CFDT, FO et la CGC demandent que le comité de direction fasse savoir que la publication a été une «*erreur*». «*De telles positions et de telles affirmations portent un coup important à la crédibilité scientifique de l'Insee*», ajoutent les quatre syndicats.

**Raidissement.** En vain. «*L'Insee assume complètement l'article, fait-on savoir à la direction de l'institut, puisqu'il a suivi les règles éditoriales de publication*». Conformément à la pratique usuelle, l'article a été visé en février par des spécialistes qui ont validé ses méthodes scientifiques, après l'avoir refusé une première fois, «*pour des raisons sans aucun rapport*» avec les points incriminés, assure-t-on à l'Insee, où l'on préfère analyser la réaction syndicale comme un raidissement politique. «*Les syndicats ont des préoccupations politiques légitimes mais ne se situent pas au même niveau que notre étude*», dit Bernard Salanié, qui se défend de toute intention a priori: «*Nous avons une méthode scientifique, et nous avons observé ses résultats. Et si on refuse de toucher à tous les sujets qui peuvent être utilisés, on se barre l'accès à toutes les questions intéressantes*». Pourtant, l'auteur reconnaît lui-même que le modèle économique choisi ne «*pouvait permettre de trouver des effets positifs au salaire minimum sur l'emploi*». En clair, la question posée était de savoir si le Smic pesait un peu ou beaucoup sur l'emploi en France... Michel Jacode, directeur de la diffusion et de l'action régionale à l'institut confirme que «*c'est un article qui a beaucoup de limites, mais l'Insee a deux rôles. Celui de fournisseur de statistiques, où il ne doit pas y avoir de controverses, mais aussi une fonction d'étude, où il s'agit de publier des approches partielles, internes ou externes, sur des points qui font débat*».

**Malaise.** Pour ce qui est du débat, c'est réussi. Même si les thèses contradictoires souhaitées par les syndicats ont brillé par leur absence, alors que les deux articles se suivaient à deux mois d'intervalle. Mais, preuve que l'institut n'est pas tout à fait à l'aise avec cette affaire, il est déjà question de publier, dans les mois à venir, d'autres approches sur le sujet, «*éventuellement contradictoires*». Le Medef n'attendra pas ces éléments de débat pour se faire son idée. Le mouvement patronal s'est rué sur l'aubaine avec promptitude. Dès le 26 juin, une note affirmait qu'une augmentation du Smic de 10 % détruirait 290 000 emplois. Insee à l'appui.

### **Les Echos - 3 août 2000**

#### **Insee : une étude sur les effets du Smic provoque une vive polémique**

*Fait rare dans l'histoire de l'Insee, quatre syndicats de l'Institut contestent les conclusions d'un article publié fin juin dans «Economie et Statistique» après que «Les Echos» en eurent fait état.*

Il y a des coïncidences dont l'Insee se passerait volontiers. La publication, aujourd'hui, du dernier numéro de la revue «Economie et Statistique» consacrée au marché du travail (lire ci-dessus) intervient en pleine polémique autour ...d'un précédent numéro de la même revue. Fin juillet, les quatre syndicats de l'institut de la conjoncture (CFDT, CGT, FO et UGA) ont envoyé une lettre ouverte au directeur général de l'Insee Paul Champsaur. L'objet du délit ? La publication, fin juin, d'un article de Guy Laroque, directeur des études et synthèses économiques de l'Institut, et de Bernard Salanié, chef de la division croissance et politiques macro-économiques, qui proposait une analyse des causes du «non-emploi» en France. Les signataires de cette lettre ouverte demandent à Paul Champsaur -actuellement en congé -de «*faire savoir que la publication de cet article est une erreur*» et estiment qu'avec de tels textes «*la crédibilité scientifique de l'Insee et son indépendance* sont remises en cause. Une montée au créneau plutôt rare au sein de l'institut de la statistique puisque le précédent remonte au début des années 90. Il concernait un article sur les fonds de pension, supervisé par Denis Kessler, alors directeur d'étude à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHSS), aujourd'hui numéro deux du Medef.

#### **Retombées jugées «désastreuses»**

Bien avant sa publication, ce texte avait provoqué des remous au sein de l'Insee. Il conclut qu'un quart du chômage des 25-49 ans s'expliquerait par l'existence du Smic et que 46 % des demandeurs d'emploi n'ont que peu d'avantages à reprendre

un emploi («Les Echos» du 22 mai) à ce niveau de salaire. En révélant cette étude dans son édition du 22 mai, «Les Echos» avaient, d'ailleurs, fait état de la contestation interne dont elle était l'objet. Car la version publiée n'est que la troisième d'un texte qui, en septembre 1999, avait le statut de «document de travail» et contenait des simulations destinées à mesurer les effets sur l'emploi d'une suppression pure et simple du Smic. Simulations escamotées dès le printemps pour des raisons «strictement techniques et de méthode», expliquait-on alors à l'Insee.

Un argument que l'on met toujours en avant au sein de l'institut, où l'on rappelle que tous les articles publiés dans la revue «Economie et Statistique» sont lus par des experts de l'Insee mais aussi de l'extérieur, qui jugent de la solidité de leur approche statistique (fiabilité des données, rigueur des outils et méthodes). En outre, les auteurs sont laissés libres de leurs conclusions. L'article incriminé n'a pas échappé à cette règle et certains soulignent, au sein de l'Insee, que ce n'est pas tant l'article lui-même qui a conduit les syndicats à écrire à Paul Champsaur, que les retombées médiatiques, qualifiées de «désastreuses», qui avaient suivi sa publication fin juin.

En tout état de cause, s'il n'est pas dans les habitudes de la revue «Economie et Statistique» de publier un droit de réponse, cette polémique devrait être à l'ordre du jour d'un comité technique paritaire programmé de longue date pour le début du mois de septembre.

### **Europe 1 - 3 août 2000 (8h 00)**

**Mathieu de La Housse** - Y a-t-il en France de faux chômeurs ? Un rapport de l'Insee semble donner une réponse. Deux chercheurs affirment que 57% des sans-emploi ne souhaitent pas réellement retravailler. L'étude a été menée pendant 2 ans avec des principes scientifiques rigoureux mais les résultats provoquent la colère de certains syndicats, ils dénoncent une enquête qui peut faire penser que la protection sociale est un encouragement à la paresse. Les 2 chercheurs qui ont réalisé l'étude se défendent, ils estiment que leur sujet de travail est effectivement un tabou mais qu'il ne faut pas conclure que les chômeurs profitent du système. La réalité est plus complexe, elle rend même difficile la reconversion d'une partie des sans-emploi. Bernard Salanié, l'un des 2 auteurs de l'enquête, explique à Olivier Samain pourquoi certains chômeurs perdraient de l'argent en reprenant une activité.

**Bernard Salanié** - Ce que nous avons cherché à faire, c'est de voir 2 choses, d'abord quel était l'effet des hausses du salaire minimum sur l'emploi et, d'autre part, quels étaient les obstacles à l'emploi qui étaient dus au système de transfert sous condition de ressources. Au fait que lorsque certaines personnes notamment peu qualifiées, au bas de l'échelle des revenus reprennent un emploi, il peut leur arriver de perdre un certain nombre de transferts comme le RMI, l'allocation parentale d'éducation et finalement de n'avoir qu'un gain financier relativement faible à la reprise d'un emploi.

**Olivier Samain** - Et votre conclusion, c'est que pour un certain nombre de personnes la reprise d'emploi n'est pas forcément la bonne solution.

**Bernard Salanié** - La bonne solution, c'est un point de vue que je vous laisserai défendre, mais pour un certain nombre de personnes et en particulier des femmes, et surtout les femmes qui ont de jeunes enfants, la possibilité de reprendre un emploi n'est pas suffisamment attractive.

**Olivier Samain** - Et quelle est la part des personnes qui se retrouvent dans cette situation ?

**Bernard Salanié** - Nous estimons qu'il y a un peu plus de la moitié des personnes sans emploi qui considèrent que la reprise d'un emploi ne serait pas suffisamment intéressante financièrement pour elles. Et par ailleurs nous pensons qu'il y a environ 1/4 des personnes sans emploi qui auraient en tout état de cause des difficultés à trouver un emploi du fait de la barrière constituée par le niveau du Smic.

**Olivier Samain** - Alors, au sein de l'Insee, différentes personnes se sont émues des conclusions de cette étude, faisant valoir que d'une certaine façon vous expliquez que la protection sociale telle qu'elle est bâtie aujourd'hui en France peut être un encouragement à la fainéantise ?

**Bernard Salanié** - Ce n'est pas du tout ce que nous avons voulu dire. Ce que nous avons voulu dire, c'est que le système tel qu'il a été construit piégeait un certain nombre de personnes. Donc ça n'est pas imputable au caractère de ces personnes comme le terme de fainéantise pourrait le laisser supposer, eh bien ces personnes se retrouvaient piégées dans un état où la reprise d'un emploi au Smic par exemple n'augmenterait leur revenu que de quelques centaines de francs par mois, ce qui est évidemment dérisoire. Il n'y a pas de jugement moral dans les résultats de notre étude.

**Olivier Samain** - Vous reconnaissez malgré tout que ce genre de sujets peut provoquer un trouble au sein de la communauté des chercheurs et des économistes ?

**Bernard Salanié** - Bien sûr, mais je ne crois pas qu'il faille éviter les sujets sensibles simplement parce qu'ils peuvent provoquer ce genre de réaction, sinon on s'interdirait beaucoup de sujets intéressants et qu'il serait utile d'approfondir.

### **France Inter - 3 août 2000 (Revue de presse)**

«Quand l'Insee sert de référence au Medef dans le débat actuel sur la refondation sociale, cela fait en tout cas un beau remue-ménage au sein de l'Institut», raconte *Libération*. La publication de deux articles a soulevé l'indignation des syndicats de l'Institut national de la statistique. Deux articles pour une seule conclusion : le Smic et les minima sociaux pèsent sur le non-emploi en France. Dit en langage plus clair, cela signifie que les bénéficiaires de ces revenus n'ont pas forcément envie de trouver du travail. Dans le contexte tumultueux des négociations de la nouvelle convention Unedic, analyse *Libération*, l'évocation de ces fameuses «trappes à pauvreté» qui font le bonheur des économistes les plus libéraux, n'est pas vraiment goûtée par les syndicats. La CGT, la CFDT, FO ou encore la CGC n'ont pas vraiment apprécié de lire dans le bulletin de l'Insee qu'une augmentation du salaire minimum détruirait environ 290 000 emplois à long terme. La direction de l'Insee n'est pas tout à fait à l'aise dans cette affaire, constate *Libération*. Si elle persiste, elle a tout de même l'intention de publier dans les mois à venir d'autres approches sur le sujet, éventuellement contradictoires. Le patronat n'attendra certainement pas ces éléments de débat pour se faire son idée, ironise *Libé*. Le Medef s'est rué sur l'aubaine avec promptitude dès le 26 juin soit quelques jours seulement après la publication des articles, il affirmait dans une note qu'une augmentation du Smic de 10% détruirait 290 000 emplois, une publicité dont l'Insee se serait bien passé.

### **France Culture - 3 août 2000 (12h 30)**

**François Baudin** - Une enquête de l'Insee est qualifiée de «scandaleuse» au sein même de cet organisme scientifique renommé. Les syndicats de l'organisme ont demandé au directeur général, Paul Champsaur, de désavouer une étude sur les sans emplois qui refusent de travailler à nouveau - ce que monsieur Champsaur a refusé de faire. Selon les deux auteurs de cette étude, les économistes Guy Laroque et Bernard Salanié, 57% des sans emplois seraient dans ce cas, soit 1,82 millions de personnes. Bernard Salanié a donc expliqué à Hervé Gardette qu'il s'agissait entre autre d'un effet induit du RMI, le Revenu Minimum d'Insertion.

**Bernard Salanié** - Le RMI était sans doute une création très utile que nous ne voulons pas remettre en cause. Ce qui nous paraît nuisible, c'est le fait que le RMI soit ce que l'on appelle une allocation différentielle. Si vous touchez 1 500 francs de RMI, que tout d'un coup vous reprenez un emploi à temps partiel et que vous gagnez 1 000 francs de plus, vous toucherez 1 000 francs de RMI en moins. L'incitation à travailler un peu plus est vraiment nulle. Il n'y a pas de connotation morale dans nos résultats, pas seulement par parti pris mais simplement parce que la réalité est ainsi faite. Si vous considérez un chômeur qui gagnerait 500 francs par mois simplement dans un emploi payé au Smic parce que compte tenu du système de transferts, les 5 000 et quelques francs du SMIC sec qu'il gagne s'accompagnent d'une perte du RMI, d'une perte d'une partie de l'allocation logement, de la nécessité de se mettre à payer la taxe d'habitation, etc., cette personne décide que finalement, ça ne vaut pas vraiment la peine d'aller chercher un emploi, je ne l'appellerais pas feignante. Je dirai qu'elle est piégée par le système, dans une situation où la reprise d'un emploi n'est pas suffisamment attractive.

**François Baudin** - Cela veut dire que du point de vue de l'économiste, il y a une certaine logique pour cette population-là de ne pas revenir sur le marché du travail ?

**Bernard Salanié** - Oui, bien sûr. Mais savoir si on doit leur en vouloir et si on doit les forcer à prendre un emploi, comme le suggère le Medef, ça se situe très au-delà de notre étude.

### **Europe 1 - 3 août 2000 (12h 07)**

**Pierre-Louis Basse** - Un dossier, loin d'être désamorcé ! Celui du chômage. Même si la décreuse se précise, je vous rappelle qu'il y a toujours en France, 2,3 millions de chômeurs. Un étude de deux chercheurs de l'Insee affirme que 57% des sans emplois en France ne souhaitent pas retravailler. Bernard Salanié, bonjour, vous êtes l'un des auteurs de cette étude. Vous savez qu'elle fait du bruit ?

**Bernard Salanié** - Oui. Je l'ai entendu dire, effectivement. Nous savions qu'en parlant à la fois de trappe à pauvreté, nous déclencherions des réactions enthousiastes d'un côté, et beaucoup plus réservées de l'autre.

**Pierre-Louis Basse** - Au sein même de votre boîte, si je puis dire, à l'Insee puisqu'une lettre a été envoyée à la direction afin qu'on désavoue votre travail.

**Bernard Salanié** - Les syndicats de l'Insee protestent effectivement contre la parution de cette étude.

**Pierre-Louis Basse** - Qu'est-ce que vous en pensez ?

**Bernard Salanié** - Je voudrais préciser que, d'abord cette étude n'engage que ses auteurs, donc Guy Laroque et moi-même et que d'autre part elle a été soumise au processus habituel, dans les revues scientifiques. C'est-à-dire qu'elle a été soumise à trois rapporteurs anonymes qui ont demandé certaines révisions et qui ensuite ont accepté la publication. Il n'y a rien d'extraordinaire dans la façon dont cette étude est sortie.

**Pierre-Louis Basse** - Venons en au contenu. Vous avez effectué un travail, c'est vrai. de deux ans. Est-ce qu'il y a pas un risque d'en rajouter sur le thème, «s'ils n'ont pas de travail c'est qu'ils le veulent bien !» ?

**Bernard Salanié** - Je voudrais que l'on distingue bien deux choses. Il y a d'abord dans notre étude des personnes comme des femmes qui ont de jeunes enfants qui décident de ne pas travailler parce qu'elles préfèrent élever leurs enfants. On peut considérer que c'est parfaitement légitime, ce n'est pas moi qui irais dire le contraire !

**Pierre-Louis Basse** - Elles rentrent donc dans cette catégorie des 57% !

**Bernard Salanié** - Bien sûr, et elles en constituent une partie importante puisqu'il y a une différenciation assez forte des rôles entre les hommes et les femmes. Les hommes représentent une part beaucoup plus faible de ce que nous appelons le non emploi volontaire.

**Pierre-Louis Basse** - Est-ce que vous faites également entrer dans vos statistiques l'employé de 50 ans, cadre supérieur qui gagne 30 000 francs par mois, qui est viré et qui n'a pas envie de travailler à 20 000 francs de moins ?

**Bernard Salanié** - Alors, cette personne-là, pour nous, est plutôt victime de la conjoncture en général. Donc elle ne rentre pas dans ce cadre-là.

**Pierre-Louis Basse** - Bernard Salanié, c'est un travail que vous avez donc effectué pendant deux ans. Vous êtes prêt à le défendre ? Vous le défendez d'ailleurs publiquement. Etes-vous prêt à répondre aux attaques ?

**Bernard Salanié** - Bien entendu. Les syndicats demandent qu'il y ait des études contradictoires. Nous le souhaitons également, qu'elles paraissent dans *Economie et statistique* ou dans d'autres organes ! Nous souhaitons simplement que nos contradicteurs se placent sur un plan scientifique, comme nous l'avons fait.

**Pierre-Louis Basse** - C'est une façon en tout cas, de participer au débat sur la gestion de l'Unedic, finalement. On connaît les propositions patronales qui visent à sanctionner un chômeur qui déclinerait à trois reprises un emploi.

**Bernard Salanié** - Non. Ca c'est véritablement une coïncidence. Nous avons travaillé pendant deux ans sur cette étude comme vous l'avez dit. Le fait qu'elle ait été publiée au moment du débat sur la convention de l'Unedic est un pur hasard. C'est une première chose. La deuxième chose, c'est que si le chômeur dont parle le patronat décline un emploi simplement parce que cet emploi, du fait du jeu compliqué du système de transfert du RMI, fie lui rapporte finalement que quelques centaines de francs par mois, moi je ne le condamnerai pas nécessairement.

**Pierre-Louis Basse** - Bernard Salanié, merci.

### **Europe 1 - 3 août 2000 (13h 00)**

**Stéphane Depinoy** - La protection sociale à la française est-elle un encouragement à la fainéantise ? Cette question suscite une polémique au sein d'une très vénérable institution, l'Insee. Le directeur des études et des synthèses économiques s'est penché sur le sujet et dans ses conclusions, il estime qu'une large majorité des 3,25 millions de personnes âgées de 26 à 49 ans et qui sont sans emploi ne souhaitent pas travailler. En clair, il est parfois préférable de toucher le RMI ou une autre allocation plutôt que d'accepter un emploi bien moins rémunéré. L'article incriminé a provoqué un tollé. Quatre syndicats de l'Insee estiment qu'il nuit à la crédibilité de l'institut, parce qu'il y a eu parti pris. Ils ont donc écrit une lettre ouverte au directeur général de l'Insee. Francis Judas parle au nom de l'Intersyndicale.

**Francis Judas** - Nous avons une tradition à l'Insee qui est que dans les débats sociaux chauds l'Insee fournisse les études économiques qui reflètent une grande pluralité. Or, ce qui nous a choqué dans cette affaire, c'est que le directeur général de l'Insee a pris la décision dans ce débat social chaud de publier une étude qui est quand même extrêmement partielle. Donc ça, c'est la première des remarques que nous voulons faire. La deuxième, c'est que le modèle économique qui a été choisi par ces auteurs est un modèle qui est quand même très, très loin du réel. On nous explique d'une part que l'on étudie le cas des femmes à la recherche d'emploi, et en même temps, on élimine de l'étude l'ensemble des personnes qui travaillent à temps partiel, qui sont en grande majorité des femmes, et donc on présuppose que des femmes n'accepteraient pas des salaires inférieurs au Smic, alors même qu'il y a plusieurs millions de femmes dans ce pays qui en travaillant à temps partiel acceptent des salaires inférieurs au Smic. D'autre part, on nous explique que des augmentations de Smic détruiraient des emplois, alors même que c'est contenu dans le modèle lui-même. C'est-à-dire que la démonstration en fait part du présupposé du modèle lui-même. Pour toutes ces raisons, cet article nous paraît peu scientifique, et il ne nous paraissait absolument pas opportun que l'Insee en fasse une publication à laquelle elle a donné l'éclat qu'elle a donné en la publiant dans *Economie et Statistique*.

**Stéphane Depinoy** - Voilà. Francis Judas, il parlait donc au nom de l'intersyndicale de l'Insee. Des propos recueillis par Olivier Samain.

### **Europe 1 - 3 août 2000 (18h 15)**

**Stéphane Depinoy** - L'été n'est pas un long fleuve tranquille à l'Insee. Une étude a provoqué le tollé, elle est consacrée au chômage. Dans cet article il est écrit qu'une large majorité des 3,25 millions de personnes de 25 à 49 ans sans emploi ne souhaitent pas travailler en fait. Les auteurs ajoutent qu'une augmentation du Smic détruirait environ 290 000 emplois à long terme. Quatre syndicats de l'Institut de la statistique et des études économiques contestent cette interprétation qui laisse supposer que la protection sociale en France est un encouragement à la fainéantise. Ils ont adressé une lettre ouverte au directeur général. Avant d'entendre les détracteurs, écoutons l'un des auteurs de cette étude, Bernard Salanié, qui revient sur ce chiffre de 57% de chômeurs qui ne sont pas incités à retravailler.

**Bernard Salanié** - Je voudrais que l'on distingue bien deux choses. Il y a d'abord dans notre étude des personnes comme des femmes qui ont de jeunes enfants, qui décident de ne pas travailler parce qu'elles préfèrent élever leurs enfants. On peut considérer que c'est parfaitement légitime, ce n'est pas moi qui irais dire le contraire.

**Un journaliste** - Elles rentrent donc dans cette catégorie des 57%.

**Bernard Salanié** - Bien sûr. elles en constituent une partie importante puisqu'il y a une différenciation assez forte des rôles entre les hommes et les femmes et les hommes représentent une part beaucoup plus faible de ce que nous appelons le «non emploi volontaire». Les syndicats demandent qu'il y ait des études contradictoires. Nous le souhaitons également, qu'elles paraissent dans *Economie et statistique* ou dans d'autres organes, nous souhaitons simplement que nos contradicteurs se placent sur un plan scientifique comme nous l'avons fait.

**Olivier Samain** - Alors écoutons les contradicteurs, en l'occurrence Francis Judas qui s'exprime au nom de l'intersyndicale à l'Insee.

**Francis Judas** - Ce qui nous a choqué dans cette affaire, c'est que le directeur général de l'Insee a pris la décision dans ce débat social chaud, de publier une étude qui est quand même extrêmement partielle. Ensuite. le modèle économique qui a été choisi par ces auteurs est un modèle qui est quand même très, très loin du réel. On nous explique d'une part que l'on étudie le cas des femmes à la recherche d'emploi et en même temps, on élimine de l'étude l'ensemble des personnes qui travaillent à temps partiel, qui sont en grande majorité des femmes. Et donc on présuppose que des femmes n'accepteraient pas des salaires inférieurs au Smic alors même qu'il y a plusieurs millions de femmes dans ce pays qui en travaillant à temps partiel acceptent des salaires inférieurs au Smic. D'autres part, on nous explique que des augmentations de Smic détruiraient des emplois alors même que c'est contenu dans le modèle lui-même. C'est-à-dire que la démonstration en fait part d'un présupposé du modèle lui-même. Pour toutes ces raisons, cet article nous paraît peu scientifique et il ne nous paraissait absolument pas opportun que l'Insee en fasse une publication.

#### **France 2 - 4 août 2000 (0h 40)**

**Alexandre Kara** - Une étude qui fait du bruit à l'Insee. Selon deux chercheurs, 57% des sans emploi en France ne feraient aucun effort pour retrouver du travail, selon eux, le recours aux minima sociaux, au RMI ou à l'exonération fiscale, n'inciteraient pas à la recherche d'un emploi.

**David Boeri** - Jamais une étude de l'Insee n'avait suscité tant de polémique. Et voici l'homme par qui le scandale arrive. Cet économiste vient de publier un article dans la revue mensuelle de l'Insee, destiné aux spécialistes sous ce titre «Une décomposition du non-emploi en France». L'étude défend une thèse explosive : sur plus de 3 millions de chômeurs en 1997, le non-emploi volontaire forme 57% de l'ensemble. En clair, plus d'un chômeur sur deux ne souhaite pas retrouver du travail.

**Bernard Salanié** - Il y a certains cas où retrouver un emploi à plein temps payé au Smic, soit en théorie, à peu près 5 000 francs par mois, n'aboutit à augmenter les ressources du ménage concerné que de quelques centaines de francs par mois. C'est ce que les économistes appellent des trappes à inactivité. Et c'est ça que nous avons mis en évidence.

**David Boeri** - Un thèse très libérale. mais l'étude va plus loin; augmenter le niveau du Smic n'est pas une solution. Avec un coût plus élevé de la main d'oeuvre, les entreprises seraient conduites à licencier au lieu embaucher, un argument quia fait réagir violemment tous les syndicats.

**Marc Blondel (secrétaire général de FO)** - Le Smic, ce n'est pas du tout la politique du salaire, c'est le salaire en dessous duquel on ne peut pas être payé. C'est en fait la voiture balai. Excusez-moi, ça n'a pas d'effet sur l'emploi. Ce qui a de l'effet sur l'emploi, c'est l'activité. Quand les employeurs ont du travail à donner, alors ils embauchent, quel que soit le salaire qu'ils doivent payer.

**David Boeri** - Scandalisés, les syndicats ont demandé à l'Insee de désavouer les conclusions de cette étude. En vain. La direction rappelle simplement que les publications de l'institut n'engagent que leurs auteurs.

#### **Le Figaro - 4 août 2000**

**L'Insee victime du politiquement correct**

Offensive «politiquement correct» ou controverse économique ? Quatre syndicats de l'Insee ont adressé fin juillet une lettre ouverte au comité de direction lui enjoignant de renier un article publié dans la revue mensuelle de l'Insee, *Economie et Statistique*. Les auteurs de l'article incriminé, Guy Laroque et Bernard Salanié, respectivement directeur des études et synthèses économiques et chef de la division croissance et politiques macro-économiques à l'Insee, sont accusés d'avoir laissé entendre «*que la protection sociale est un encouragement à la fainéantise*». Leur crime ? Avoir constaté que certaines personnes choisissent de ne pas travailler.

Cette étude relance le débat sur les fameuses «trappes à pauvreté». Les auteurs ont tenté d'analyser les raisons pour lesquelles certaines personnes arbitrent en faveur du «non-emploi». L'étude se fonde sur un échantillon représentatif de 9,6 millions de personnes entre 25 et 49 ans, parmi lesquelles 6,35 millions occupent un emploi et 3,25 millions n'en occupent pas. Or, il ressort de ce dernier groupe que 57 % des personnes «ne souhaitent pas travailler, (20 %) souhaitent travailler mais ne sont pas assez productives pour prétendre à un salaire supérieur au Smic» et que 23 % ne trouvent pas de travail en raison de la conjoncture et des frictions sur le marché de l'emploi. Les auteurs observent qu'une augmentation de 10 % du Smic détruirait 290 000 emplois peu qualifiés. Le constat est scandaleux, selon les syndicats, pour qui «la direction porte un coup important à la crédibilité scientifique de l'Insee». Ils sont d'autant plus furieux que le Medef a mis en avant l'étude pour dénoncer la hausse du Smic début juillet. Il ne faut sans doute pas chercher plus loin l'origine de la polémique. «L'article est sorti en plein débat sur l'Unedic et le Smic. Or, les réactions sur ces sujet sont épidermiques», reconnaît Bernard Salanié.

En réalité, l'article n'a jamais dit que 57 % des chômeurs ne voulaient pas travailler. D'abord, la population sans emploi est constituée pour beaucoup de femmes au foyer qui ne pointent pas à l'ANPE. Ensuite, ce n'est un secret pour personne que beaucoup de titulaires du RMI n'ont aucun avantage financier à reprendre un emploi. Ce n'est pas les culpabiliser que de le dire. D'ailleurs, le récent rapport sur la précarité rédigé par le député socialiste Jean-Michel Belorgey tire la sonnette d'alarme à ce sujet. Et le système d'intéressement mis en place par l'actuel gouvernement qui permet de cumuler pendant douze mois salaire et revenu social, est une première tentative de réponse.

Enfin, le lien entre le niveau du Smic et celui de l'emploi n'est pas non plus révolutionnaire. Les responsables politiques de droite comme de gauche reconnaissent que le coût du travail non qualifié peut, s'il est trop élevé, être un obstacle au retour à l'emploi. Les baisses de charges des gouvernements Balladur puis Jospin en témoignent. L'Insee a simplement tenté de quantifier les choses.

#### **France-Soir - 4 août 2000** **Le chômage divise l'Insee**

L'Insee a-t-elle le droit de sortir de la «neutralité» des statistiques ? Une polémique entre les syndicats et la direction de l'institut a lancé la controverse. A l'origine, la publication d'une série d'articles contestés sur le chômage dans la revue de l'institut, «Economie et société».

Les deux auteurs, Guy Laroque et Bernard Salanié, directeur et chercheur au département économique, expliquent que «57 % du non emploi en France résulte d'une situation volontaire». Chiffres et graphiques à l'appui, ils en imputent la responsabilité au niveau des minima sociaux qui rendrait peu attractif le retour à l'emploi pour les bas salaires. Paradoxalement, ils relèvent également qu'une «augmentation de 10 % du Smic détruirait environ 290 000 emplois à long terme».

#### **Méthodologie**

En pleines négociations sur l'Unedic, ces conclusions ont été immédiatement exploitées par le Medef au grand dam des syndicats maison. Dans une lettre ouverte, ils contestent tout à la fois «l'opportunité» d'une telle publication en cette période, le caractère «contestable» du modèle utilisé, «qui laisse supposer que la protection sociale est un encouragement à la fainéantise» et sa «vision unilatérale de la société».

Les syndicats accusent la direction de l'institut de «porter un coup à la crédibilité de l'Insee» et lui demandent de reconnaître publiquement que «la publication de cet article a été une erreur». La demande fait bondir l'un des deux auteurs de l'étude, Bernard Salanié, qui juge «insultant que l'on conteste l'honnêteté scientifique» de son travail. «Nous n'avons aucune idée préconçue. Nous avons défini une méthodologie, nous l'avons appliquée aux chiffres de l'enquête sur l'emploi de 1997, sans savoir ce que donneraient les résultats». Et de se dire prêt à en «débattre sur le terrain scientifique», sous-entendant que les syndicats se situent sur un terrain politique.

Un peu embêtée «par un raté d'explication auprès des médias», la direction de l'Insee assume la publication du texte qui a suivi, selon elle, toutes les règles de validation des revues scientifiques. Pour le directeur de la diffusion, Michel Jacode, «l'Insee fournit des interprétations de données statistiques, pas des recommandations. Si elle commençait à tenir compte de l'exploitation qu'en feront syndicats, patronat ou gouvernement, sa crédibilité serait compromise». En d'autres termes, l'Insee n'est pas prestataire de services du Medef ; si on lui fournit une étude aux conclusions différentes sur le même sujet, elle la publiera de la même manière. Sans état d'âme.

**Marianne - 7 août 2000**

*A propos de la polémique sur les faux chômeurs*

Deux chercheurs de l'Insee, Guy Laroque et Bernard Salanié, se sont attiré les foudres des syndicats de l'institut. Pourquoi ? D'abord parce que, dans un texte publié par la revue officielle de cet organisme, ils ont «démontré» que la moitié environ des chômeurs déclarés sont, en réalité, des «non-employés volontaires», c'est-à-dire des gens qui ne voient aucun intérêt à renoncer aux prestations sociales tels le RMI ou l'allocation parentale, pour un salaire à peine supérieur.

Le sujet est tabou, la remarque n'en est pas moins juste. C'est pourquoi *Marianne* n'avait pas soutenu la revendication de certaines «organisations de chômeurs», qui tendait à une forte augmentation des minima sociaux transformés ainsi en trappe à pauvreté. On ne supprime pas un problème en refusant de le regarder en face !

En revanche, s'alignant sur les thèses néolibérales du Medef, les deux auteurs se prononcent contre toute augmentation du Smic, qui, selon eux, favoriserait le chômage en renchérissant le coût du travail. Outre qu'en période de forte croissance cela n'est pas exact (un tel coup de pouce, au contraire, doperait un peu plus la consommation des ménages), cette thèse est totalement contradictoire avec celle qui précède. Comment attirer vers l'emploi les «faux chômeurs», sinon en rendant le travail plus attractif ?